



RAPPORT

Annuel

2024

MRC
BEAUCÉ CENTRE



Table des matières

Bilan du préfet	4
Mot du Directeur général	7
Nos Élus	8
Les grands dossiers 2024	11
Aménagement du territoire.....	17
Développement agricole	20
Sécurité publique	23
Gestion des matières résiduelles	24
Génie Civil	26
Inspection régionale	30
Évaluation	32
Transport adapté/collectif	35
Municipalités amies des aînés (MADA).....	36
L'équipe de la MRC Beauce - Centre.....	38



Bilan du Préfet

Mes chers amis,

Le présent exercice est une première pour nous, dans notre Municipalité régionale de comté. Dans nos municipalités locales, plusieurs d'entre nous déposons un rapport du maire annuel - je me suis ainsi dit qu'il serait bien de faire de même à la MRC, dont encore bien des gens aujourd'hui ne comprennent pas le rôle. Espérons que par de telles initiatives, que l'on pourra aider à régler cette situation.

Dans le présent document, vous pourrez prendre connaissance de plusieurs précisions provenant des différents départements formant notre équipe de professionnels. Il y a beaucoup de travail réalisé et c'est très instructif.

Je vous présente les grandes lignes des réalisations de notre conseil des maires au cours de la dernière année - ce qui a été concrétisé ainsi que les défis qu'on devra adresser.

Réalisations 2024

L'un des éléments marquants de 2024 fut la rénovation des bureaux de notre MRC. De grands travaux d'isolation, d'étanchéité et de maçonnerie y ont été effectués, en plus d'y implanter un système central de ventilation et d'y aménager de nouvelles salles et des bureaux fermés. On est très heureux que notre bâtiment historique, l'édifice du Sénateur-Bolduc, soit restauré et adapté au rôle que joue aujourd'hui la MRC. Le résultat n'est pas gênant, d'abord vu la beauté des lieux, mais également pour nous, citoyens contribuables, le tout ayant été réalisé à coût fort raisonnable et dans une optique à long terme. Ce projet a demandé une grande collaboration du personnel, qui a dû soit faire du télétravail ou se déplacer dans les locaux de nos amis à Beauce-Centre Économique pour faire leurs journées. Même chose pour notre conseil des maires qui a été mobile, s'étant tenu d'une municipalité à l'autre pendant plusieurs mois - ça a même créé une forme de concurrence amicale à savoir qui nous recevrait mieux que les autres !

L'année 2024 fut aussi le lancement de notre nouvelle politique culturelle de MRC. Une telle politique s'avère en quelque sorte un plan de match en culture : elle établit ce dont on dispose déjà, elle souligne les défis qui nous attendent et elle apporte des moyens de protéger nos acquis et de mieux mettre le tout en valeur. Après 20 ans, il était temps de renouveler ce document-phare. On a procédé au lancement au Marius B. Musée de Saint-Joseph, conjointement avec le dévoilement des Prix du patrimoine 2024, qui en étaient à leur 10e édition.

On a lancé une nouvelle initiative régionale, soit un marché public. Quand on pense innovation, on pense technologie. Chez nous, notre plus grand parc industriel, c'est l'agricole. Lancer un marché public régional fut ainsi une autre belle façon d'innover. On sait que beaucoup de nos aliments parcourent des milliers de kilomètres avant de se retrouver sur nos tables. On a ici la chance d'acheter des produits frais, cultivés ou fabriqués en Beauce et s'avérant de qualité. Le tout est prévu avoir lieu pour les prochaines années.

En ce qui a trait aux transports adapté et collectif, une transition a été entamée dès le printemps 2024 pour prendre effet en 2025, soit d'en rapatrier la gestion à notre MRC. On avait convenu en 2019 avec nos voisins de la Nouvelle-Beauce d'une entente pour la gestion des transports collectifs et adaptés, sous l'initiative Mobilité Beauce-Nord. Au fil des ans, un système de circuit de type "dorsale" avait été envisagé, mais entre temps le contexte a énormément changé, notamment avec la fermeture de l'entreprise Olymel dont plusieurs travailleurs étrangers temporaires auraient été au centre du projet, tout comme les coûts élevés d'implantation ainsi que les déplacements naturels observés dans des études réalisées, venant porter ombrage au projet. Ainsi fut lancé le service Accès Transport Beauce-Centre.

La crise du logement fut encore beaucoup d'actualité en 2024, c'est pourquoi notre région a consacré des efforts à cette fin. La campagne en logement effectuée au printemps a semé l'idée que suivant certaines modalités, que l'on peut créer des logis à partir de sa propriété. Nos municipalités ont aussi obtenu un raffinement des terrains vagues desservis sur leur territoire, leur permettant d'ajuster leur vision envers les nouvelles constructions.

Au niveau du budget, les obligations gouvernementales ne cessent de s'ajouter et cela a un coût – certaines subventions sont disponibles, mais comme elles sont gelées alors que les frais augmentent, on n'a d'autre choix que d'assumer le tout collectivement. La direction et le conseil des maires avons effectué un exercice majeur pour retrancher tout ce qui pouvait l'être, afin de limiter autant que possible l'impact sur les quotes-parts de nos municipalités-membres. Le budget est à 95% conventionné, il y a très peu de marge, mais on l'a fait pareil.

Enfin, un très grand dossier est en voie d'être réglé, soit la fin de la construction de la piste cyclable. On a procédé à l'aménagement d'une traverse à la sortie sud de Beauceville, dans le secteur Rapides du Diable. Ensuite, de ce secteur jusqu'au Régiment de la Chaudière, il y a eu la réfection de 10 ponceaux, en plus de deux ayant été aménagés dans le secteur où est survenu un glissement de terrain il y a quelques années. Oui ça a été long pour régler ça, mais au lieu de payer 1,8M\$ pour la réparation, ça nous revient à moins de 150K\$ en étant conforme, subventionné de la moitié et on a demandé la compensation de l'autre partie par le Ministère, puisque c'est dans l'infrastructure, dont la MRC n'est pas propriétaire. Je pense que notre façon de faire a été respectueuse des citoyens contribuables que nous sommes.

Prévisions 2025

On a bien du pain sur la planche pour cette année :

- La planification stratégique lancée en 2024 est prévue se matérialiser en 2025.
- La MRC se charge dorénavant elle-même de la gestion du transport collectif et adapté.
- La collecte des matières organiques sera étendue au périmètre urbain de la municipalité de Saint-Frédéric, ainsi que la Route 108 Est à Saint-Victor.
- Deux nouveaux écocentres entreront en opération au printemps.
- La mise aux normes des fosses septiques se poursuit et devrait être achevée dans les deux prochaines années, le territoire étant à plus de 95% conforme, figurant parmi le premier tiers de toutes les MRC du Québec.

Pour matérialiser nos projets, on compte sur l'apport du personnel de la MRC - les professionnels des différents départements, les directeurs, ainsi que la DGA Marcelle Paradis et le DG Jacques Bussièrès, tout comme notre partenaire économique BCÉ avec le DG Daniel Chaîné. Merci à vous pour ce que vous faites pour nous tous, citoyens contribuables.

Enfin, merci à chacun des collègues du conseil des maires. On est tous ici par le choix de nos concitoyens, et d'abord par notre propre choix d'avoir voulu contribuer d'une façon bien spéciale pour faire avancer notre monde. Ce sont des années pas très évidentes pour les élus municipaux, mais à voir combien votre implication passée et actuelle est grande dans chacune de vos communautés, ça permet je crois de se dire qu'on peut passer au travers de cette réalité, et qu'on peut s'entraider selon nos expertises spécifiques.

Vous pouvez compter sur moi, merci de votre confiance.

Salutations distinguées,



Jonathan V. Bolduc, préfet



Mot du Directeur général

L'année 2024 a été une année de défis.

Notre organisation a dû composer avec de nombreux enjeux, tant dans les dossiers traités que dans la vie organisationnelle.

Les dossiers de la planification stratégique, du renouvellement du schéma de couverture de risques incendie, de l'intégration des transports adaptés et collectifs, ainsi que l'implantation de deux écocentres ne furent que quelques-uns de ces nouveaux chantiers. Le réaménagement majeur de la préfecture nous a contraints à deux déménagements. C'est d'ailleurs Beauce-Centre Économique qui nous a hébergés, ce qui nous a permis de renforcer nos liens avec eux.

Nous poursuivons notre processus d'amélioration continue afin d'assurer le développement de notre territoire dans tous nos champs d'action.

L'équipe de la MRC Beauce-Centre s'agrandit ! Nous avons récemment accueilli une directrice des finances, une chargée de projets Municipalité amie des aînés (MADA), un technicien en géomatique, une agente de sensibilisation environnementale et une technicienne en administration. Ces ajouts visent à répondre aux besoins des municipalités tout en s'inscrivant dans la démarche de coopération intermunicipale, pour laquelle la MRC a obtenu la confirmation d'un soutien financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Un conseiller en transport a également rejoint notre équipe. Leur expertise et leur engagement seront des atouts précieux pour le développement et le dynamisme de notre région. Bienvenue à eux !

Notre équipe a fait preuve d'une grande agilité, et c'est avec fierté que je tiens sincèrement à la remercier.

Jacques Bussières, OMA, MAP
Directeur général, greffier-trésorier



René Leduc



Jeannot Roy



Micheline Grenier



Mario Groleau



Sylvain Cloutier

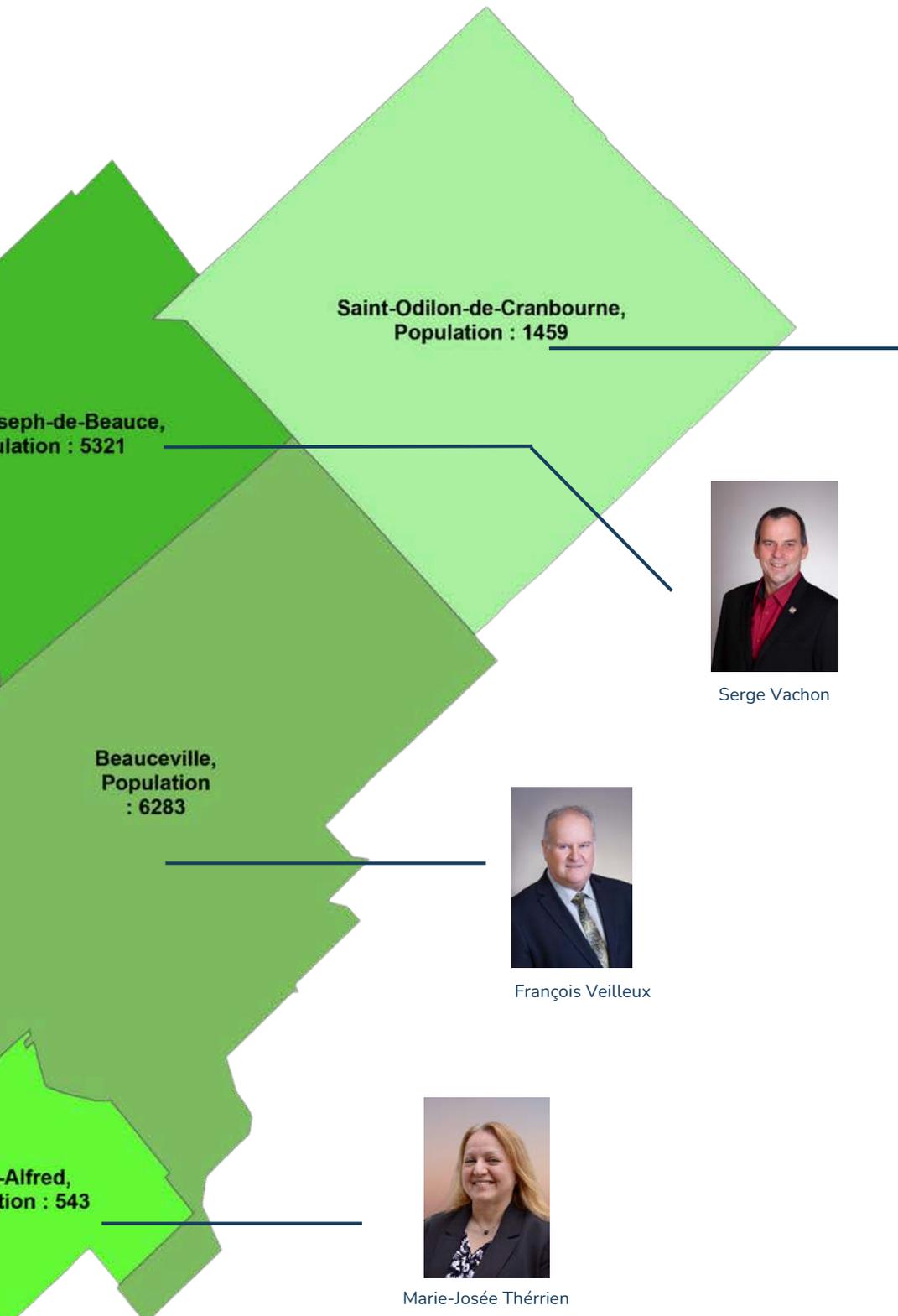


Jonathan V. Bolduc
Préfet



MRC BEAUCÉ-CENTRE

Nos élus



Patrice Mathieu
préfet suppléant



Serge Vachon



François Veilleux



Marie-Josée Thérien



Les grands dossiers 2024

Une année charnière pour façonner l'avenir de Beauce-Centre

En 2024, la MRC Beauce-Centre a franchi plusieurs étapes structurantes pour affirmer sa vision d'un territoire dynamique, durable et solidaire. Que ce soit par la planification stratégique, les projets environnementaux ou la modernisation de ses infrastructures, la MRC a su mobiliser ses ressources, ses partenaires et sa créativité pour poser les bases de son développement futur.

1. UNE VISION COMMUNE POUR 2035 : PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2025-2030

En 2024, la MRC a piloté un vaste exercice de planification stratégique participative, mobilisant élus, partenaires, employés et acteurs du territoire. Au total :

- 25 ateliers ont été tenus avec des participants issus des milieux municipaux économiques, agricoles, communautaires, culturels et environnementaux ;
- 2 plénières régionales ont rassemblé plus de 45 personnes pour valider les priorités et partager une vision collective.

Ce processus a permis de définir une vision d'avenir claire, ainsi qu'un plan d'action réaliste et mobilisateur structuré autour de six axes stratégiques :

1. **Développement économique** : soutien à l'innovation, à l'entrepreneuriat et à la diversification des activités.
2. **Agriculture et occupation dynamique du territoire** : valorisation de la zone agricole, relèbe et sécurité alimentaire.



- 3. Vie citoyenne et gouvernance** : participation citoyenne, équité territoriale, inclusion sociale.
- 4. Démographie et attractivité** : accueil des familles, rétention des jeunes, immigration, logement.
- 5. Environnement et transition écologique** : adaptation climatique, réduction des GES, gestion responsable des ressources.
- 6. Organisation de la MRC** : performance interne, transparence, efficacité des services.



Vision 2035 – Le cap collectif de la MRC

En 2035, la MRC Beauce-Centre demeure un territoire dynamique et attrayant, ayant su préserver son identité propre à travers la mise en valeur de ses paysages, la protection de ses milieux naturels et une gestion responsable de ses ressources, notamment l'eau.

Son développement repose sur un équilibre entre croissance économique, qualité de vie et préservation du patrimoine naturel et bâti. La MRC se distingue par une gouvernance ouverte, transparente et inclusive, où la solidarité entre les municipalités est forte, dans le respect de leurs particularités. Les milieux de vie sont complets, accueillants, adaptés à toutes les générations et favorisent l'épanouissement personnel et collectif.

L'économie locale est diversifiée, innovante et résiliente, capable de faire face aux défis modernes, dont les changements climatiques. Le patrimoine culturel, quant à lui, contribue à un fort sentiment d'appartenance, source de fierté pour les citoyens.

En Beauce-Centre, la richesse du passé et l'innovation du présent s'unissent pour bâtir un avenir prospère et durable, au bénéfice de toute la communauté.

2. CLIMAT ET ENVIRONNEMENT : DES GESTES CONCRETS POUR L'AVENIR

Début du Plan climat

2024 a vu le lancement de notre Plan climat, une démarche ambitieuse pour :

- réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES),
- mieux nous adapter aux changements climatiques (inondations, sécheresses, etc.),
- bâtir un territoire plus résilient, plus vert et plus équitable.

Un projet unique au Québec

La MRC Beauce-Centre est fière d'avoir été choisie comme la première MRC au Québec à accueillir une scientifique en résidence, dans le cadre d'un programme du Fonds de recherche du Québec (FRQ).

Cette personne, titulaire d'un doctorat, viendra épauler notre équipe dans la construction d'un Plan climat solide, adapté à notre réalité locale, et ancré dans les meilleures données disponibles. Elle travaillera directement avec un comité multidisciplinaire au sein de la MRC.



Deux nouveaux écocentres

Toujours dans une optique de développement durable, la MRC a amorcé l'implantation de deux écocentres satellites pour améliorer l'accès au tri et au recyclage. Ces points de service permettront de :

- mieux gérer les déchets
- réduire l'enfouissement
- soutenir l'économie circulaire locale



Entente avec Éco Entreprises Québec (ÉEQ)

En prévision des nouvelles responsabilités municipales en collecte sélective dès 2025, la MRC a conclu un partenariat stratégique avec ÉEQ. Ce partenariat assure :

- une transition fluide vers le nouveau régime
- un service de qualité pour les citoyens
- une optimisation des coûts et des résultats environnementaux

3. RELOCALISATION DES BUREAUX ET TRANSFORMATION ORGANISATIONNELLE

Des bureaux plus modernes, accessibles et durables

Grâce à l'appui du programme PRACIM du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la MRC a réalisé la relocalisation complète de ses bureaux administratifs. Ces nouveaux locaux offrent :

- des espaces de travail modernes et mieux adaptés aux réalités d'aujourd'hui,
- des salles de réunion polyvalentes pour les comités, les conseils et les partenaires,
- un stationnement réaménagé avec bornes de recharge pour véhicules électriques.



Une collaboration renforcée avec Beauce-Centre Économique (BCÉ)

Durant cette transition, les équipes de la MRC ont été temporairement hébergées par BCÉ, favorisant une synergie remarquable entre les deux organisations. Cette collaboration a mené à la création d'un comité conjoint, qui a :

- relancé le projet d'économie circulaire à l'échelle régionale,
- amorcé le développement d'indicateurs pour suivre le développement économique du territoire.

Un nouveau départ pour le transport collectif et adapté

En 2024, la MRC Beauce-Centre a franchi une étape importante dans la façon de gérer le transport collectif et adapté sur son territoire. C'est désormais la MRC elle-même qui coordonne ce service essentiel, auparavant géré par Mobilités Beauce-Nord.

Pourquoi ce changement ?

- Pour mieux répondre aux besoins des citoyens,
- Pour avoir un meilleur contrôle sur la qualité du service,
- Et pour assurer une offre plus souple, plus équitable et mieux adaptée à notre territoire rural.

Réalisé en 2024 :

- Fin de l'entente avec Mobilité Beauce-Nord, et retour de la gestion du transport à la MRC.
- Embauche d'un coordonnateur aux transports qui travaille chaque jour à améliorer les services.
- Partenariat avec la Société de transport de Lévis, qui nous aide pour
 - gérer la répartition des trajets, grâce à un système technologique plus efficace.



Aménagement du territoire

L'année 2024 a été marquée par plusieurs réalisations et avancées significatives en aménagement du territoire. L'équipe du service a poursuivi ses efforts pour assurer un développement harmonieux et durable du territoire, en collaboration avec les différentes parties prenantes.

Rencontres, formations et représentations

L'équipe a participé activement à plusieurs rencontres stratégiques et formations :

- 4 rencontres du comité d'aménagement
- 1 rencontre du comité consultatif agricole
- Participation à certaines rencontres des directeurs généraux
- 1 rencontre annuelle de courtoisie (UPA/MRC)
- 1 rencontre annuelle Aménagement/Inspection/Urbanisme
- 4 rencontres avec les aménagistes régionaux de Chaudière-Appalaches
- 1 atelier de travail sur la gestion de l'urbanisation (DG et responsables de l'urbanisme)
- Plusieurs formations suivies
- Plusieurs activités de représentation auprès des partenaires

Dossiers d'analyses

Le service a procédé à l'examen de plusieurs dossiers afin d'assurer la conformité et l'application des règlements en vigueur :

- 65 analyses de conformité au Schéma d'aménagement et de développement (SAD)
- 3 analyses de conformité et recommandations à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)
- 7 analyses de résolutions octroyant des dérogations mineures dans des secteurs soumis à des contraintes d'occupation du sol

Modifications du Schéma d'Aménagement et de Développement (SAD)

- Règlement entré en vigueur (halte autoroutière de Beauceville)
- 2 projets de règlements en cours :
 1. Stationnement en villégiature
 2. Conversion d'usages en zone agricole

Réalisations

L'année 2024 a vu l'aboutissement de plusieurs projets structurants :

- Développement de 2 nouveaux outils d'aide à la décision
- Gestion des demandes de modification au SAD
- Gestion des demandes d'exclusion de la zone agricole
- Approbation préliminaire du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)
- Collaboration à la révision du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
- Participation au démarrage du premier Plan climat de la MRC
- Contribution à l'exercice de planification stratégique de la MRC
- Début de l'inventaire patrimonial (en cours)

Analyse de projets de loi

L'équipe a étudié plusieurs propositions législatives ayant un impact sur l'aménagement du territoire :

- Modernisation du cadre réglementaire sur les rives, littoraux et zones inondables (plusieurs projets de règlement)
- Projet de loi PL79
- Projet de loi PL86

Autres initiatives et projets

- Entrée en vigueur des nouvelles Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT)
- Début du projet Habitation en Chaudière-Appalaches (HACA)
- 3 ateliers de travail réalisés avec les municipalités

L'année 2024 a été riche en défis et en réalisations pour le service d'aménagement du territoire. Grâce à une collaboration étroite avec les municipalités, les partenaires régionaux et provinciaux, ainsi qu'à l'implication de l'équipe, des avancées notables ont été réalisées dans la gestion et le développement du territoire de la MRC Beauce-Centre.

Nous poursuivrons nos efforts en 2025 afin de répondre aux besoins du territoire tout en respectant les principes de développement durable et de mise en valeur de notre patrimoine.



Développement agricole

L'année 2024 a été marquée par des actions concrètes visant à soutenir et dynamiser le secteur agricole et agroalimentaire de la MRC Beauce-Centre. À travers l'accompagnement des entreprises, la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA), le soutien à l'innovation et l'implication dans divers comités, plusieurs avancées significatives ont été réalisées.

Accompagnement et soutien aux entreprises agricoles et agroalimentaires

L'accompagnement des entreprises demeure une priorité afin de favoriser leur croissance et leur pérennité. En 2024, nous avons :

- Soutenu au moins 7 entreprises agricoles dans leurs projets (démarrage, croissance).
- Développé des outils numériques (tableurs Excel automatisés) pour faciliter la planification d'affaires.
- Organisé des visites exploratoires, notamment au Centre agroalimentaire des Appalaches et à une épicerie libre-service à La Guadeloupe, en collaboration avec des entrepreneurs et conseillers économiques.

Mise en œuvre du plan d'action du PDZA

Création d'une image de marque territoriale pour les produits agroalimentaires

- Consultation auprès de dizaines d'entreprises et autres MRC ayant développé des initiatives similaires.
- Discussions avec les instances décisionnelles des trois MRC beauceronnes pour leur appui.
- Documentation des raisons ayant mené à la mise sur pause du projet.

Implantation du Marché public Beauce-Centre

- Mise en place d'un comité de pilotage composé de municipalités, producteurs et agents de développement.

- Première édition en 2024 :
 1. 32 jours de marché entre le 9 juin et le 15 octobre 2024.
 2. Environ 20 producteurs participants, avec en moyenne 9 producteurs par jour.
 3. Un bilan positif, une satisfaction générale des producteurs et une volonté des municipalités de poursuivre l'initiative en 2025.

Collaboration avec l'UPA

- Rencontre annuelle MRC/UPA en avril 2024.
- Présence à deux AGA de l'UPA et suivi avec les administrateurs locaux.
- Rencontre avec AgriRÉCUP et suivi sur la gestion de la récupération des plastiques agricoles.
- Préparation du Programme d'Aménagement Durable des Forêts (2024-2027).
- Organisation d'un événement en janvier 2025 sur l'avenir des entreprises agricoles, en partenariat avec le MAPAQ, Agriconseils et l'UPA locale.

Révision du PDZA

- Nombre de rencontres de comités : 8
- Nombre de rencontres de travail : 37
- Nombre de réunions statutaires : 15
- Portrait et diagnostic révisé
- Plan d'action préliminaire en construction
- Organisation d'un forum consultatif en cours

Innovation et transformation numérique des entreprises

Programme Signature Innovation & Living Lab

- 5 entreprises agroalimentaires ont bénéficié du Fonds Signature Innovation pour moderniser leur transformation numérique.
- Révision des critères du programme pour le rendre plus accessible.
- Participation active au comité de pilotage du Laboratoire Vivant.

Formation continue pour améliorer les services offerts

En 2024, un total de 86 heures de formation a été suivi, incluant des webinaires, des formations Microsoft, Accès Entreprises Québec et en innovation. L'équipe a également pris part à plusieurs événements et forums agricoles et agroalimentaires, favorisant les échanges et l'évolution des pratiques du secteur.

Implication régionale et partenariats

Participation aux comités et projets régionaux :

- Comité de pilotage du Laboratoire Vivant : 6 rencontres.
- Projet Les Radieux : 5 rencontres.
- Entente sectorielle bioalimentaire : plus d'une dizaine de rencontres et un forum consultatif.
- Chantier Sécurité Alimentaire de la TDS Beauce-Centre : 4 rencontres.
- Projet Viandes solidaires avec l'UPA et Moisson Beauce : 6 rencontres.

Avec l'implication des entreprises, des municipalités et des différents partenaires, 2025 s'annonce comme une année charnière pour la consolidation et l'évolution des projets amorcés.



Sécurité publique

Schéma de couverture de risques incendie

En 2024, la MRC a poursuivi la refonte de son Schéma de couverture de risques incendie (SCRI). La contribution des cinq directeurs de service incendie du territoire est à souligner, notamment dans la collecte de données et les diverses analyses de risques nécessaires à la rédaction du nouveau schéma, conforme aux orientations gouvernementales.

La production de nouvelles cartes de couverture et de déploiement, ainsi que la modulation des besoins lors des interventions, ont constitué une part importante du travail.

Dans ce contexte, le comité de sécurité incendie, composé de trois élus de la MRC, s'est réuni à cinq reprises en 2024. Deux membres de la Sûreté du Québec y ont également présenté le rapport d'activités, apportant un éclairage essentiel aux réflexions stratégiques.

Le nouveau schéma 2025-2035 devrait être adopté dans la première moitié de l'an prochain.



Gestion des matières résiduelles

La patrouille verte édition 2024, a mené plusieurs actions, dont :

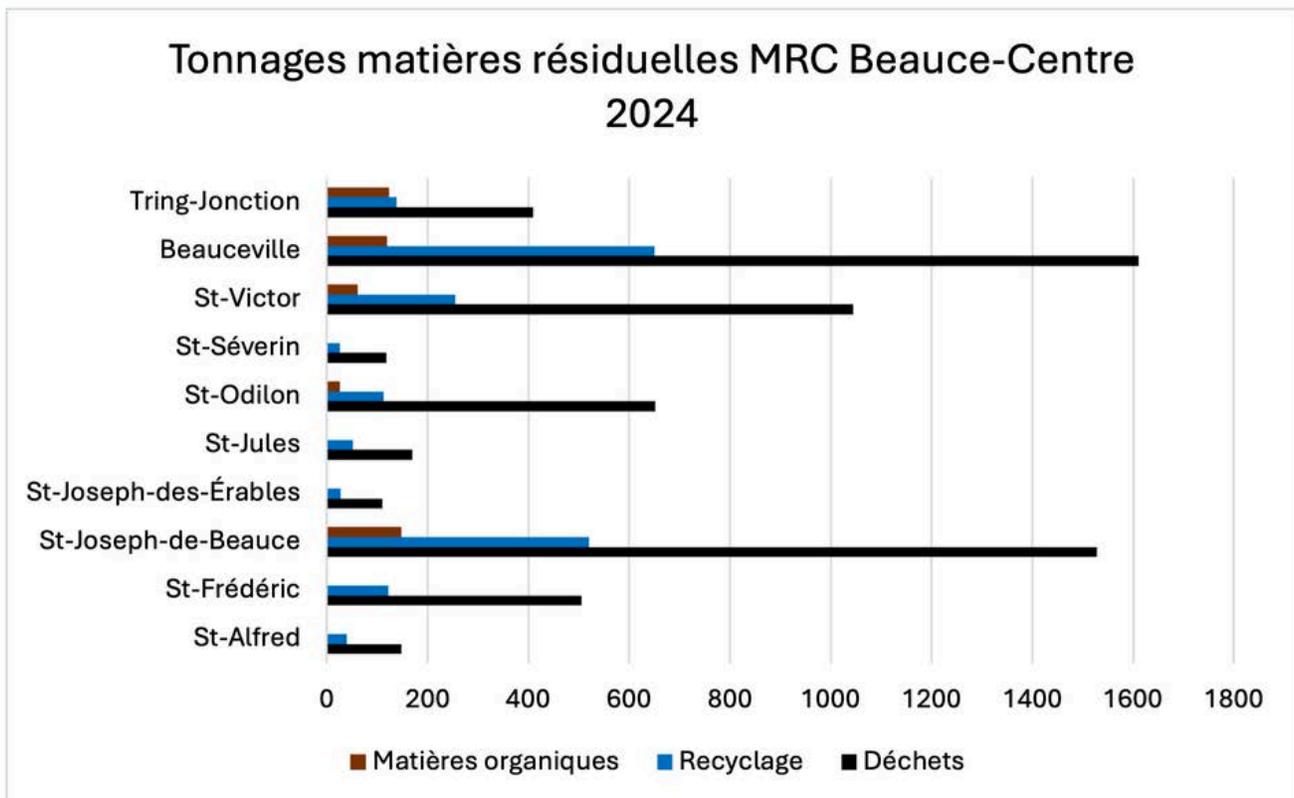
- Animation d'ateliers sur la gestion des matières résiduelles (GMR) dans les camps de jour.
- 236 enfants de 6 municipalités y ont participé.
- Inspection des bacs roulants bleus (recyclage) et bruns (matières organiques).
- 5603 bacs bleus inspectés, 950 non-conformités de tri et 379 liées à la position/état du bac.
- 1779 bacs bruns inspectés, 357 non-conformes.

Non-conformités fréquentes :

Plastique non recyclable, sacs plastiques, emballages, résidus de construction, etc.

Tonnages des matières résiduelles :

Un graphique présente le tonnage des matières résiduelles traitées en 2024 sur l'ensemble du territoire de la MRC.



Implantation des bacs bruns en industries, commerces et institutions (ICI)

- 61 établissements de 4 municipalités utilisent maintenant le bac brun.

Plan d'action – Gestion des matières résiduelles

Bilan des mesures prévues en 2024

Réalisées :

- Sensibilisation au zéro-déchet, tri et recyclage.
- Promotion des événements écoresponsables et du réemploi.
- Déploiement des patrouilles vertes et campagnes d'information.

Non réalisées :

- Collecte des matières recyclables dans les espaces publics.
- Plan de gestion des débris après sinistre.
- Interdiction des bouteilles d'eau jetables dans les édifices municipaux.
- Programme de recyclage des boues des stations d'épuration.

Des progrès significatifs ont été réalisés en sensibilisation et en implantation des bacs bruns, mais plusieurs actions restent à concrétiser, notamment en gestion des débris et collectes publiques du recyclage.



Génie Civil

En 2024, le Département de Génie Civil a assuré la gestion et la coordination des infrastructures, la surveillance de projets d'envergure ainsi que la collaboration avec ingénieurs, entrepreneurs et fournisseurs.

Projets majeurs réalisés :

- Traverse de la piste cyclable sur la route 173 à Beauceville
- Mise aux normes d'un tronçon de la piste cyclable à Beauceville
- Construction de deux écocentres

Autres réalisations :

- Aménagement du stationnement et installation de drapeaux pour la MRC
- Création du Parc d'entraînement Desjardins
- Entretien continu de la piste cyclable
- Installation d'enseignes lumineuses

Services offerts :

Le département a également assuré un service d'information aux citoyens et aux municipalités, ainsi qu'une intervention rapide pour la piste cyclable et les infrastructures sous la responsabilité de la MRC Beauce-Centre.



Inspection régionale

Programme de mise aux normes des installations septiques

Depuis 2009, la MRC Beauce-Centre (anciennement Robert-Cliche) a mis en place un programme visant à garantir que tous les bâtiments et lieux assujettis de son territoire soient équipés d'installations septiques conformes et non polluantes, conformément à la réglementation provinciale. Les dix municipalités de la MRC comptent ensemble plus de 4 000 installations septiques.

En 2024, un total de 106 inspections a été réalisé dans le cadre de ce programme. À ce jour, un peu plus de 250 résidences restent à inspecter. Au rythme actuel, il est prévu que toutes les résidences et commerces auront été inspectés d'ici l'été 2027.

Par ailleurs, 60 permis d'installation septique ont été émis par la MRC en 2024, que ce soit en réponse à un avis de mise aux normes ou à l'initiative des propriétaires. Il est également important de noter une baisse significative du nombre de dossiers en infraction, passant de près de 200 en 2022 à un peu moins de 100 en 2024.

Entente intermunicipale sur l'application de la réglementation municipale

La MRC Beauce-Centre propose un service d'inspection pour l'application de la réglementation municipale dans plusieurs municipalités participantes :

- Saint-Alfred et Saint-Séverin (Inspectrice : **Sandie Cloutier**)
- Saint-Jules et Saint-Victor (Inspectrice : **Vanessa Bolduc**)
- Saint-Odilon-de-Cranbourne (Inspecteur : **Joël Fortier**)

Cette entente vise à assurer l'application des règlements d'urbanisme, du Règlement sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées (nouvelles constructions exclusivement), ainsi que d'autres règlements et articles de loi mentionnés dans l'entente.

De plus, le service d'inspection a délivré près de 300 permis et certificats dans les municipalités concernées. Ces permis et certificats concernent principalement :

- La construction de nouvelles résidences
- Les bâtiments accessoires
- Les travaux de rénovation
- Les puits artésiens
- Les bâtiments agricoles
- Les installations septiques
- Le lotissement

Gestion des cours d'eau

En 2024, la MRC est intervenue dans plusieurs dossiers liés à la gestion des cours d'eau, incluant :

- Interventions sur des obstructions causées par des barrages de castors et l'entretien de cours d'eau agricoles.
- Traitement de demandes pour déterminer la nature d'un lit d'écoulement et informer citoyens et municipalités sur les procédures de travaux en milieux hydriques.

La MRC suit également de près les travaux du ministère de l'Environnement concernant le régime permanent de gestion des zones inondables, dont l'entrée en vigueur en 2025 viendra clarifier les interventions municipales et régionales.

Les municipalités locales demeurent des acteurs clés dans la gestion des milieux hydriques. La MRC reste disponible pour accompagner les citoyens et les municipalités en matière d'entretien, d'aménagement et de conformité des travaux. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou signalement.

Rappel important : Nul ne peut réaliser de travaux, constructions ou interventions dans un cours d'eau ou un milieu humide sans autorisation préalable du ministère, de sa municipalité locale ou de la MRC.

Si vous prévoyez effectuer des travaux dans un cours d'eau ou avez des questions concernant la mise aux normes des installations septiques, veuillez contacter Joël Fortier, responsable des cours d'eau à la MRC, au 418-774-9828, poste 211.

Pour toute question relative à l'application de la réglementation municipale, veuillez contacter l'inspecteur désigné au 418-774-9828.



Évaluation

En 2024, le Département d'évaluation a poursuivi sa mission en assurant la mise à jour et l'exactitude de l'inventaire immobilier de la MRC. À cet effet, plus de 4000 avis de changements ont été rédigés, permettant d'actualiser les données tous les neuf ans. La MRC compte désormais 12 693 unités d'évaluation, une légère augmentation par rapport aux 12 636 de 2023.

Parmi ces mises à jour, 1525 actualisations d'inventaire ont été effectuées (contre 1723 en 2023), appuyées par 777 enquêtes (autodéclarations) et de nombreuses visites sur le terrain.

Évolution du parc immobilier

En 2024, l'augmentation du parc immobilier de l'ensemble de la MRC est de 47 077 000 \$. De plus, le dépôt du rôle triennal de Saint-Odilon a généré une augmentation supplémentaire de 70 013 000 \$, En 2023, l'augmentation du parc immobilier de l'ensemble de la MRC est de 55 702 000 \$. Ainsi, le dépôt du rôle triennal de Saint-Joseph-de-Beauce, Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Frédéric, Saint-Séverin et Tring-Jonction. a généré une augmentation supplémentaire de 263 143 000 \$

Évolution des permis de construction et de la valeur immobilière (2023-2024)



- Les barres bleues représentent le nombre de permis de construction délivrés.
- La ligne verte indique l'augmentation de la valeur immobilière due au dépôt du rôle triennal de Saint-Odilon.
- La ligne rouge en pointillés montre l'augmentation de la valeur immobilière liée aux dépôts triennaux d'autres municipalités.

Soutien aux municipalités et aux citoyens

Le Département d'évaluation assure également un soutien technique et administratif aux municipalités, aux citoyens et aux divers intervenants du territoire. En 2024, cela s'est traduit par :

- 716 changements aux renseignements administratifs (782 en 2023)
- 146 changements législatifs à la demande du MAPAQ et du MRNF (249 en 2023)
- 33 demandes de révisions pour Saint-Joseph-de-Beauce, Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Frédéric et Saint-Séverin (24 en 2023 pour Beauceville, Saint-Victor et Saint-Jules)
- 32 mises à jour du rôle d'évaluation délivrées aux municipalités, à divers ministères et à la Commission scolaire
- 849 contrats notariés (864 en 2023)
- 147 avis de dépôt cadastral et mise à jour du système d'information géographique (208 en 2023)

Ces actions démontrent l'engagement continu du Département d'évaluation à offrir un service rigoureux et efficace, garantissant la fiabilité des données et la conformité réglementaire pour l'ensemble des municipalités de la MRC.



Développement culturel

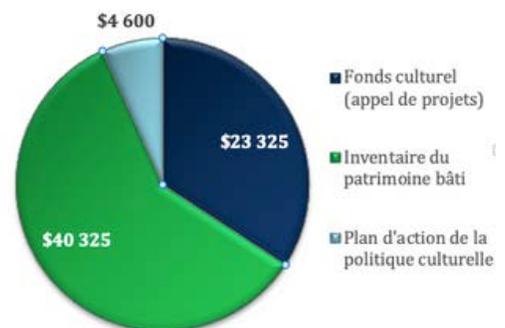
Ententes culturelles et soutien aux projets

L'Entente sectorielle de développement de la culture vise à faire de la Chaudière-Appalaches une région dynamique et attractive sur le plan culturel. Avec un budget de 50 000 \$, un projet a été retenu par MRC parmi cinq candidatures déposées.

L'Entente de développement culturel 2024 conclue entre la MRC Beauce-Centre et le MCC totalisait 60 000 \$, auxquels s'ajoutait un montant résiduel de l'entente précédente. Cette enveloppe a permis :

- De soutenir 8 projets culturels dans la MRC
- De réaliser la phase 2 de l'inventaire du patrimoine immobilier, en partenariat avec la Société du patrimoine des Beaucerons
- D'élaborer et diffuser des contenus liés à la nouvelle politique culturelle dévoilée en mai 2024

Financement des projets



Fonds culturel : Projet « Graffitis au parc municipal »
Municipalité de Tring-Jonction



Fonds culturel : Projet « Atelier de pastel »
Municipalité de Saint-Frédéric

Dans le cadre du volet C, l'aide financière de 5 000 \$ à 10 000 \$ par projet a permis de soutenir 3 projets sur 9 candidatures déposées.

Le projet retenu dans la municipalité de Saint-Victor concerne l'amélioration des installations du Presbytère pour en faire un lieu culturel.

Projets soutenus dans le Volet C



Prix du patrimoine

La MRC Beauce-Centre a participé à la 10e édition des Prix du patrimoine, récompensant des initiatives locales marquantes. Sur 12 candidatures reçues, les lauréats sont :

- Conservation et préservation : Serge Goulet – Restauration de la sellerie Garneau
- Interprétation et diffusion : Marius B. Musée – Exposition Marius Barbeau, pour l'amour du monde!
- Porteur de tradition : Richard Compartino – Fabrication et restauration d'instruments du quatuor et d'archers
- Mise en valeur du paysage : Municipalité de Saint-Victor – Exposition *Flash ton St-Vic*



Soirée des Prix du patrimoine, le 21 mai 2024 au Marius B. Musée.

Concertation et développement territorial

- Table des intervenants en loisirs et culture : Créée en février 2024, elle regroupe les responsables des loisirs de la MRC et se réunit aux deux mois.
- Table de développement social : Participation active de la MRC avec 18 rencontres du comité de coordination et plusieurs chantiers (sécurité alimentaire, lutte contre la pauvreté et l'exclusion).
- Comité culturel : Analyse des projets culturels et des candidatures aux Prix du patrimoine, organisation de la soirée de lancement de la politique culturelle et élaboration du plan d'action 2025-2029.

Plateformes et partenariats régionaux

- CultureBeauce.com : Plateforme culturelle mise à jour en 2024, fruit d'un partenariat entre les MRC de Beauce-Sartigan, La Nouvelle-Beauce et Beauce-Centre.
- Regroupement des agents de développement rural de la Chaudière-Appalaches (**RARCA**) : Rencontres régulières pour échanger sur les programmes de subvention et les enjeux de développement.

Le bilan 2024 témoigne d'un fort engagement en faveur de la culture et du développement rural, grâce à des projets concrets et des collaborations dynamiques qui enrichissent le territoire.



Transport adapté et collectif

Transport en 2024 : des avancées majeures pour la MRC Beauce-Centre

En 2024, le transport adapté et collectif de la MRC Beauce-Centre a franchi une étape clé avec la séparation des services de transport de la Nouvelle-Beauce. Cette transition a permis une gestion plus locale et efficace, au bénéfice direct des usagers.

Résultats globaux 2024 :

- Transport adapté : **10 891 déplacements**
- Transport collectif : **5 719 déplacements**
- Transport adapté vers l'hôpital de Saint-Georges : **343 déplacements**
- Transport collectif vers l'hôpital de Saint-Georges : **111 déplacements**

Parmi les principales améliorations :

- Optimisation et sécurité : Installation d'un système GPS avec suivi en temps réel des véhicules et passagers, en partenariat avec la Société de transport de Lévis.
- Stabilité du service : Renouvellement des ententes avec les transporteurs locaux, garantissant une offre fiable pour les usagers, dont plusieurs en situation de vulnérabilité.
- Nouvelle identité : Le service est désormais nommé Accès Transport Beauce-Centre, affirmant son ancrage régional.
- Meilleure communication : Adoption de règlements adaptés et création de documents d'information à l'intention du public.
- Protection des données : Mise en conformité avec la Loi 25 pour la sécurisation des informations des usagers.
- Accès équitable : Création d'un comité d'admission regroupant la MRC, le CISSS de Chaudière-Appalaches et un représentant des usagers.
- Soutien renforcé : Partenariat stratégique avec Taxi 9000 pour assurer la continuité du service en cas d'imprévus.
- Engagement régional : Participation active aux comités de développement en transport et consultations auprès des organismes locaux afin d'adapter l'offre aux besoins réels du milieu.

L'avenir du transport dans Beauce-Centre s'annonce prometteur avec plusieurs projets en réflexion pour améliorer encore davantage l'accessibilité et la qualité des services. La MRC Beauce-Centre demeure engagée à offrir un transport efficace, sécuritaire et adapté à tous.

Municipalités amies des aînés

Bilan 2024 – Volet 2 de la démarche MADA

Le Volet 2 de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) vise à mettre en œuvre et suivre les plans d'action en faveur des aînés.

Avancées des municipalités :

- 100 % des municipalités ont évalué leurs actions menées entre 2022 et 2024 et précisé leurs priorités pour 2025-2026.
- 3 municipalités ont mis en place un comité de suivi incluant au moins un membre aîné.
- 4 autres prévoient en former un en 2025, et 3 ont amorcé la mobilisation de membres aînés.

Projets et initiatives en 2024 :

- Conférence sur la prévention de la fraude financière, organisée avec la Sûreté du Québec : 3 municipalités l'ont accueillie (90 participants) et une autre l'accueillera en 2025.
- Générations Connectées, en partenariat avec la Maison des jeunes de Beauce-Centre, pour favoriser le partage intergénérationnel autour des technologies.
- Affichage des ressources disponibles pour les aînés dans la MRC.
- Programme Accès-Loisirs, facilitant l'accès aux loisirs pour tous.
- Création d'un comité MADA réunissant intervenants municipaux et communautaires.
- Planification d'activités culturelles pour les aînés.

Engagement régional

- Sensibilisation et sécurité des aînés via des publications intermunicipales.
- Participation à plusieurs instances régionales et provinciales sur le vieillissement et la lutte contre la maltraitance.
- Contribution au projet Vieillir en milieu rural avec l'Université de Sherbrooke.



Ces actions renforcent le bien-être, l'inclusion et la sécurité des aînés sur le territoire de la MRC Beauce-Centre, tout en favorisant des liens intergénérationnels et une meilleure accessibilité aux services.

Merci !

L'équipe de la

**MRC
BEAUCE-CENTRE**

DIRECTION GÉNÉRALE

Jacques Bussières

Directeur général et greffier-trésorier poste 203
direction@mrcbeaucecentre.ca

Marcelle Paradis

Directrice générale adjointe | poste 204
dga@mrcbeaucecentre.ca

ADMINISTRATION

Roxanne Jacques

Directrice des finances | poste 221
finance@mrcbeaucecentre.ca

Olga Ulanova

Adjointe à la direction | poste 201
info@mrcbeaucecentre.ca

Manon Vachon

Technicienne en administration | poste 222
comptabilite@mrcbeaucecentre.ca

Véronyc Mercier

Technicienne comptable | poste 223
tech.comptabilite@mrcbeaucecentre.ca

Gabrielle Poulin-Giguère

Service administratif | poste 232
gabrielle.poulin.giguere@mrcbeaucecentre.ca

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Geneviève Turgeon

Directrice à l'aménagement du territoire | poste 215
amenagement@mrcbeaucecentre.ca

Charles-Étienne Gosselin

Technicien en géomatique | 217
geomatique@mrcbeaucecentre.ca

Stéven Grenon

Aménagiste | poste 216
steven.grenon@mrcbeaucecentre.ca

Tommy Morgan

Aménagiste |
tommy.morgan@mrcbeaucecentre.ca

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL / CULTUREL

Marc-André Cloutier

Agent de développement rural et culturel | poste 219
developpement@mrcbeaucecentre.ca

Marjolaine Henri

Chargée de projets MADA | poste 220
mada@mrcbeaucecentre.ca

Beauce-Centre Économique

www.bceconomique.com | 418-397-4354
info@bceconomique.com

ENVIRONNEMENT - GMR

Ives Fendell Zinsou

Conseiller en environnement | poste 210
gmr@mrcbeaucecentre.ca

TRANSPORT

Michel-Pierre Fortin

Chargé de projets / Coordonnateur aux transports | 225
michel-pierre.fortin@mrcbeaucecentre.ca

COMMUNICATION

Josée Bélanger

Agente en environnement et communication | poste 224
communications@mrcbeaucecentre.ca

ÉVALUATION FONCIÈRE

Andréanne Boutin

Technicienne en évaluation | poste 205
(Beauceville)
andreeanne.boutin@mrcbeaucecentre.ca

Mathieu Tardif

Technicien en évaluation | poste 208
(Tring-Jonction / Saint-Joseph-des-Érables / Saint-Jules)
Non résidentiel et commercial
mathieu.tardif@mrcbeaucecentre.ca

William Laflamme

Technicien en évaluation | poste 207
(Saint-Alfred / Saint-Odilon-de-Cranbourne /
Saint-Victor)
william.laflamme@mrcbeaucecentre.ca

Luc Decelles

Technicien en évaluation | poste 206
(Saint-Joseph-de-Beauce)
Responsable des programmes SHQ
luc.decelles@mrcbeaucecentre.ca

Philippe Berberi

Technicien en génie civil et évaluation | poste 209
(Saint-Séverin / Saint-Frédéric)
philippe.berberi@mrcbeaucecentre.ca

INSPECTION RÉGIONALE

Joël Fortier

Coordonnateur au service d'inspection - Mise aux
normes des installations septiques - Responsable des
cours d'eau - Responsable de la municipalité de Saint-
Odilon-de-Cranbourne | poste 211
joel.fortier@mrcbeaucecentre.ca

Vanessa Bolduc-Roy

Inspectrice en environnement et en urbanisme -
Responsable de la municipalité de Saint-Victor | poste 212
urbanisme@st-victor.qc.ca

Centre régional de traitement des boues (CRTB)

Vidanges de fosses septique - Vidanges de fosses de rétention
fosse@vsjb.ca

Sandie Cloutier

Inspectrice en environnement et en urbanisme -
Responsable des municipalités de Saint-Alfred et
Saint-Séverin | poste 213
sandie.cloutier@mrcbeaucecentre.ca

Soutien au service d'inspection :

Alexandra Carrier

Adjointe à l'environnement | poste 200
adj.environnement@mrcbeaucecentre.ca

MRC BEAUCE CENTRE

